

Les crédits

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides): En cette Journée internationale de la femme, c'est avec beaucoup de fierté que j'interviens en cette Chambre. Cette journée annuelle qui nous est consacrée, à mon avis essentielle, revêt une importance capitale puisqu'elle permet de s'arrêter spécifiquement sur la situation de la femme dans notre société.

Ces 24 heures dédiées exclusivement aux femmes permettent une sensibilisation accrue et entraînent une plus grande prise de conscience de nos problèmes, les problèmes bien réels et fort nombreux que nous devons affronter quotidiennement.

Dans une lettre du 8 février dernier adressée au premier ministre, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme présente une liste de 17 priorités pour lesquelles et je cite: «il faut entreprendre des analyses et élaborer des politiques dans tous les ordres de gouvernement afin d'établir un cadre axé sur l'égalité.» Égalité, voilà le mot clé auquel tous et toutes, dans toutes les sphères d'activité, nous devrions toujours référer lorsqu'il s'agit de prendre position, de faire des choix, d'établir des politiques et de mettre en branle des actions.

• (1550)

Ces 17 points à prioriser, établis par le Conseil, touchent des domaines bien identifiés. Toutefois, en les regroupant, en les reliant les uns aux autres, on constate qu'être une femme constitue un obstacle majeur et global dans notre société. Création d'emploi, sécurité dans les foyers et au sein des collectivités, condition des femmes autochtones, santé des femmes et soins de santé, sécurité du revenu, équité salariale, services de garde, entre autres, sont des domaines où nous vivons des injustices, de l'inégalité et de l'indifférence.

En tant que députée, avec un «e», je me considère privilégiée d'avoir à ma disposition des outils parlementaires me permettant de revendiquer au nom de mes semblables. À chaque occasion qu'il m'est donnée, je me fais un devoir de souligner, de mettre en évidence la situation des femmes. Je crois que toutes mes collègues en cette Chambre devraient faire de même. De plus, notre action, au sein de nos caucus et partis respectifs, devrait toujours viser à l'amélioration de la condition féminine.

Toutefois, malgré nos revendications et notre action, de même que celles des groupes de femmes, la situation ne s'améliore pas rapidement. La lenteur des réformes et l'absence de mesures fermes et spécifiques afin de régler des problèmes urgents démontrent sans équivoque l'indétermination des décideurs à épouser les causes des femmes.

Ce qui me dérange profondément dans cette situation de passivité et d'indifférence face aux femmes, c'est que nous ne répondons pas aux attentes légitimes de 52 p. 100 de la population. Les femmes sont majoritaires dans notre société. Étant donné cette supériorité en nombre de 4 p. 100 sur les hommes, il m'apparaît obligatoire de répondre aux besoins des femmes. Hélas, dans les faits, sur le terrain, la réalité est tout autre.

Cette situation fait naître un questionnement sur le rôle des femmes dans le système. Pouvoir et représentation, plus particu-

lièrement au niveau politique. Notre présence dans les parlements.

Première constatation: nous sommes en ce Parlement 53 femmes sur 295 députés. Depuis 1980, nous connaissons un accroissement. De 14, nous sommes passées à 27 en 1984, à 39 en 1988, et à 53 députées aujourd'hui. C'est une augmentation intéressante, mais nettement insuffisante.

Pour 52 p. 100 de femmes dans la société, nous ne sommes que 18 p. 100 en cette Chambre. Nos collègues masculins, 82 p. 100 en cette Chambre, sont du même sexe que 48 p. 100 de la population. Voilà des chiffres qui indiquent que les Parlements actuels, et ceux passés où les chiffres sont encore plus déséquilibrés, ne reflètent pas du tout la proportion femmes-hommes de la population.

Cette sous-représentation défavorise nettement les femmes. Elle soulève aussi toute la question de notre représentation politique. Avant d'aller plus loin sur cette question, je veux signaler qu'au sein du cabinet la même situation de déséquilibre existe. Seulement 6 femmes sur 31 nommés ont des rôles de ministres ou de secrétaires d'État. Cette même situation de sous-représentation prévaut également dans toutes les hautes sphères d'activité. Le pouvoir n'est certes pas aux mains des femmes.

Confronté à ces évidences chiffrées, notre Parlement ne constitue certes pas un microcosme, c'est-à-dire le portrait réduit de notre société. Ce déséquilibre du nombre, auquel vient s'ajouter la prédominance du masculin imprégnée de longue date, affecte toutes les questions féminines. Il devient donc impératif pour nous les femmes d'afficher nos convictions féministes et de représenter politiquement les femmes si nous voulons l'évolution de notre condition.

Les hommes, nos collègues, sont plutôt réfractaires à l'idée de représenter la population féminine.

• (1555)

Dans une étude de Manon Tremblay et Réjean Pelletier datée de 1993, des entretiens menés auprès de 24 femmes et de 24 hommes élus, démontrent que 16 des 24 femmes, soit 66,7 p. 100 se sont dites en accord avec l'idée qu'elles ont une responsabilité particulière et additionnelle envers la population féminine. Pour ce qui est des hommes, ils sont plus de trois sur cinq, soit 60,9 p. 100 à considérer que les législatrices n'ont pas à entretenir un lien plus étroit avec l'électorat féminin.

Si la majorité des élus masculins pensent que nous, les femmes élues, ne devrions pas faire une place plus grande aux femmes, on peut s'imaginer la place qu'eux leur réservent. La condition féminine n'est sûrement pas en tête de liste de leurs priorités, loin de là.

J'ai aussi relevé avec intérêt, dans le rapport annuel de 1993 de la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, que les questions relatives aux femmes occupent le 42^e rang sur 52, en ce qui concerne la fréquence de leur utilisation par les lobbyistes. Plus clairement, ce sujet n'est pas très important et ne bénéficie pas de cette porte d'entrée importante au gouvernement. Il est vrai que les groupes de femmes ne disposent pas d'énormes ressources